



## JORAT-MENTHUE

*Communications officielles*



Venez fêter avec nous  
**1<sup>er</sup> août 2016**  
à **Sottens**

rendez-vous sur le site de l'Émetteur

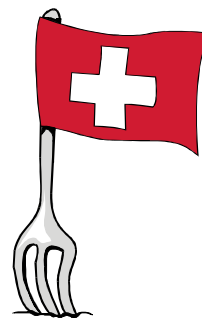
Au vu de l'énorme succès du feu d'artifice des années précédentes, les pompiers artificiers vous proposent, avec l'accord et le soutien de la Commune, de renouveler cette expérience, à savoir : les habitants versent la contribution qu'ils désirent pour obtenir un spectacle haut en couleur en fonction de la somme récoltée.

*Le bulletin de versement ci-joint vous permettra de verser uniquement votre contribution pour le feu d'artifice, le repas sera encaissé par la jeunesse sur place.*

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre générosité et espérons vous voir nombreux à cette occasion.

### Déroulement de la fête :

- ☒ Dès 18h00 apéritif offert par la Commune
- ☒ 19h00 repas préparé et servi par la Jeunesse de Peney-le-Jorat
- ☒ 21h30 Partie officielle sur le site du feu du 1<sup>er</sup> août
- ☒ 22h00 Mise à feu
- ☒ 22h30 Feu d'artifice



### Menu:

Salade  
Jambon à l'os avec rösti  
Dessert

Fr. 22.- par personne  
Fr. 10.- par enfant jusqu'à 12 ans

Inscription pour le repas jusqu'au 25 juillet 2016  
auprès de M. Jean-Samuel Cavin 079/579.42.36 ou  
[j-sc379@hotmail.com](mailto:j-sc379@hotmail.com)

### **VACANCES DE L'ADMINISTRATION**

Merci de prendre note que l'administration sera fermée pour cause de vacances  
du **1<sup>er</sup> au 5 août 2016**

Secrétariat Municipal  
Rue du Collège 5  
1062 Sottens  
☎ 021 905 51 15

Contrôle des habitants  
☎ 021 905 51 20

Bourse communale  
☎ 021 905 43 47

✉ [habitants@jorat-menthue.ch](mailto:habitants@jorat-menthue.ch) ✉ [bourse@jorat-menthue.ch](mailto:bourse@jorat-menthue.ch)

✉ [greffe@jorat-menthue.ch](mailto:greffe@jorat-menthue.ch)

**Rappel : nouvel horaire du lundi 17h à 19h**